

Titre : Contrôles réglementaires des appareils de levage

- **Modalités :** Présentiel
- **Public :** Personne possédant une connaissance technique permettant la compréhension de fonctionnement des appareils et de l'évaluation des tolérances mécaniques
- **Taille du groupe :** 5 à 15 personnes
- **Prérequis :** Connaissances théoriques et pratiques et une expérience réelle en rapport avec les équipements considérés.
- **Objectifs de formation :** Effectuer les contrôles réglementaires des appareils de levage
- **Objectifs pédagogiques**
 - ⇒ Définir la réglementation générale en vigueur
 - ⇒ Définir la réglementation pour les appareils suivants : grues auxiliaires de chargement, bras hydrauliques pour bennes amovibles, portiques de chargement pour bennes amovibles, chariots élévateurs, hayons élévateurs, plateformes élévatrices mobiles de personnel, élévateurs de véhicule, engins de BTP, portes et portails automatiques et semi-automatiques.
 - ⇒ Etablir un contrôle réglementaire pour les appareils suivants : grues auxiliaires de chargement, bras hydrauliques pour bennes amovibles, portiques de chargement pour bennes amovibles, chariots élévateurs, hayons élévateurs, plateformes élévatrices mobiles de personnel, élévateurs de véhicule, engins de BTP, portes et portails automatiques et semi-automatiques.
- **Programme/contenu**
 - ⇒ **Notion de droit :** hiérarchisation des textes, définition
 - ⇒ **Réglementation sur les fabricants/installateurs/utilisateurs :** Directive machine, obligations des utilisateurs d'équipements de travail
 - ⇒ **Réglementation des contrôles :** Arrêté du 1 mars 2004
 - ⇒ **Normalisation des différents appareils :** Normes des différents appareils de levage
 - ⇒ **Contrôle des différents appareils :** Contrôle de mise en service, périodique et remise en service des différents appareils de levage.
- **Méthodes/Techniques d'animation**
 - ⇒ **Expositif :** Découverte des différentes réglementations par présentation à l'aide d'un classeur, schémas.
 - ⇒ **Interrogatif :** Différents exercices sous forme de questionnaires papiers sont mis en place tout au long de la formation.
- **Moyens techniques** 1 salle pouvant accueillir 15 personnes – Paperboard Connexion internet
- **Support remis aux participants :** Classeur relatant les différents thèmes abordés.
- **Evaluation :** Une fiche individuelle d'entrée de stage sera à remplir en début de stage afin d'évaluer les connaissances déjà acquises par les participants. Un contrôle des connaissances sera réalisé en fin de stage.
- **Modalité de suivi :** Accompagnement possible à la demande, en distanciel
- **Intervenants :** Alain LEMONNIER, Maxime LEMONNIER
- **Durée de la formation :** 2 jours en présentiel pour une durée totale de 16 heures.
- **Organisme de formation :** VERIF PLUS – déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72640319164 auprès du préfet de région d'Aquitaine – SIRET 514 359 355 00013 – 4 route de Pitoys, Atlantic Parc, 64600 ANGLET.